

Marginalisation et violence en milieu urbain en Tunisie : réalité et perspectives

par Haïfa Bencheikha

C·A·Perspectives on Tunisia No. 05-2020

This paper has been published within the program “Policy Advice and Strategy Development”, conducted by the Center for Applied Policy Research (C·A·P) in cooperation with the Union des Tunisiens Indépendants pour la Liberté (UTIL), the Arab Institute for Human Rights (AIHR) and the Faculty of Legal, Political, and Social Sciences of the University of Carthage. The program is part of the Bavarian-Tunisian Action Plan 2016-2020 which the Government of the Free State of Bavaria implements in cooperation with the Ministry of Development, Investment and international Cooperation of the Republic of Tunisia.

PROJECT SUPPORTED BY BAYERISCHE STAATSREGIERUNG



Marginalisation et violence en milieu urbain en Tunisie : réalité et perspectives

par Haïfa Bencheikha

RÉSUMÉ

En Tunisie, comme dans le reste du monde, l'exclusion et la marginalisation urbaine sont considérées comme étant une forme de détérioration et de rupture du lien social ; elles entretiennent des liens étroits avec la pauvreté, le chômage et la violence. En effet, le chômage de longue durée pour les diplômés et les non diplômés, les emplois précaires, l'augmentation de l'emploi informel, l'absence de qualification et de formation, la discrimination envers les femmes sur le marché de l'emploi, l'emploi des enfants en bas âge, constituent les principales sources d'exclusion.¹

Depuis 2011, un climat d'instabilité et de crises politiques règne sur le pays. Ces crises politiques ont été suivies par une crise économique et sociale lourde à supporter, notamment chez les habitants des quartiers populaires des grandes villes (Tunis, Sousse, Sfax...). Ces quartiers ont souffert de l'oubli de la part des institutions de l'Etat et de l'absence des initiatives nationales pour un développement économique et social, alors ils sont tombés dans l'exclusion et la marginalisation.

Cette marginalisation a produit de graves conséquences, notamment l'émergence de la crise socio-économique, la propagation de la violence urbaine, avec toutes ses formes, physique comme verbale, la détérioration des liens et des valeurs sociaux. De plus en plus, ce phénomène a été présent surtout au milieu scolaire avec la croissance du nombre des élèves déscolarisés et la montée de la violence au sein des établissements éducatifs. Comme nous le verrons, les chiffres et les statistiques parlent d'eux-mêmes.

I. INTRODUCTION

Un espace marginalisé est un espace exclu de plusieurs formes de développement social et économique. En Tunisie, plusieurs villes souffrent

des espaces urbains non aménagés et par conséquent marginalisés. Cette marginalisation s'accroît avec la montée de la violence urbaine. A l'échelle mondiale, la violence coûterait 13% de la productivité mondiale.

Dans ce contexte, notre étude consiste à analyser ce phénomène de la marginalisation en milieu urbain en Tunisie, précisément dans la capitale Tunis, où se trouvent des quartiers populaires, avec des superficies étendues et une surpopulation. L'aménagement de ces quartiers a été presque abandonné par l'Etat. Les habitants de ces quartiers (en prenant l'exemple du quartier de Raoued et les problèmes de la procuration du permis de construction des habitants, la médina de Tunis et les problèmes de la violence des jeunes, Cité Hlel, Cité El Mallasin, Cité Ettadhamen, etc...) ont imposé leurs modèles de vivre ensemble sans faire recours aux institutions et administrations de l'Etat, sauf pour réclamer des droits. Ces quartiers représentent une mosaïque de toutes les régions du pays, leur population a fait le déplacement pour s'installer à Tunis, afin d'assurer une qualité de vie supérieure par rapport à celle qui se trouve dans leurs villes natales.²

Cette marginalisation s'est accentuée dans ces quartiers populaires, qui sont longtemps restés en retrait des projets du développement urbain notamment les projets du développement économique et sociale. L'ensemble de ces quartiers continue à connaître une croissance rapide au niveau de sa population. Une expansion démographique est souvent suivie d'une expansion spatiale qui s'impose à l'Etat et qui dépasse ses plans d'aménagements urbains.³

En effet, la marginalité en question est une marginalité politique et socio-économique : des quartiers populaires qui ne cessent de se multiplier et dans lesquelles la population ignore et néglige tout ce qui concerne les décisions politiques concernant leurs villes et leurs quartiers.⁴ Ce qui fait que les habitants se renferment dans leurs quartiers et développent un comportement défensif violent, qui est de plus en plus remarquable en milieu scolaire et entre les élèves.

Dans cette analyse, nous allons examiner dans une première partie les répercussions de la situation politique et économique défavorable du pays comme l'un des facteurs de l'exclusion et

1 Bounouh, « Lutte contre la pauvreté et l'exclusion urbaine à travers l'exemple de la Tunisie », 2007.

2 Adnen, Yassine, « Etude sur la sécurité urbaine dans la médina de Tunis », 2018, p. 10.

3 Belhedi, « Le système urbain tunisien », 2004.

4 Legros, « Le gouvernement des quartiers populaires », 2003, p. 10.

de la marginalisation sur le grand Tunis. Dans une deuxième partie, nous allons montrer comment la violence urbaine est une conséquence de la marginalisation. Et pour finir, nous proposons des recommandations, dans le cadre d'une démarche à la fois participative, préventive et inclusive, destinées à rappeler l'administration et l'Etat de leur rôle dans les quartiers marginalisés, tout en mettant l'accent sur les outils de lutte contre le phénomène de la violence urbaine.

II. MARGINALISATION ET VIOLENCE EN MILIEU URBAIN

1) Une situation économique et sociale défavorable à l'origine de la marginalisation

Depuis la révolution de 2011, la Tunisie n'a pas cessé de surmonter les crises politiques qui ont envahi le pays. Des crises politiques qui ont été suivies de crises économiques (augmentation du taux de la pauvreté, la baisse du pouvoir d'achat, les grèves des ouvriers aux secteurs publics et privés...) et de crises sociales (la montée de la violence à l'égard des femmes et des enfants, la baisse du taux de scolarité notamment dans les régions intérieures du pays, l'émergence des crises des valeurs...).

En effet, malgré les efforts de la Tunisie pour faire face à la marginalisation et de limiter la violence urbaine à travers des nouvelles législations (tel que la violence à l'égard des femmes⁵, la discrimination entre genre, couleurs, langues ou autre⁶...), les crises politiques n'ont fait qu'aggraver la situation économique dans les grandes villes (Tunis, Sousse, Sfax...) qui souffrent de la surpopulation et auxquelles l'Etat et ses institutions, notamment l'appareil sécuritaire, n'arrivent pas à s'adapter.⁷

Il est important d'attirer l'attention sur la liaison entre marginalité et capital humain sous-employé et sur le chômage, qui touche particulièrement les jeunes entre 15 et 29 ans.⁸ Dans les quartiers

préurbains de Tunis, l'exclusion et la marginalisation sont considérées comme des éléments caractéristiques d'une nouvelle réalité sociale précaire. Cette réalité est étroitement liée à l'insécurité, la pauvreté, le chômage et la violence. La perte d'un emploi, le chômage prolongé, le rétrécissement du marché d'emploi, la main d'œuvre sous-qualifiée, la discrimination envers les femmes sur le marché de l'emploi, l'exploitation dans le secteur informel, l'emploi des enfants, constituent les principales sources de marginalisation. S'ajoute la difficulté d'accès à la santé, à un bon niveau éducatif, à un logement confortable et aux ressources essentielles pour une vie digne.⁹

Aujourd'hui, la population tunisienne est une population jeune. Elle est constituée de 30% de jeunes de moins de trente ans. Elle est étroitement localisée puisque la majorité de la population se trouve sur le littoral et les régions côtières (90% de la population est concentrée sur 25% du territoire). Ce qui explique l'augmentation du nombre des sans-emploi en Tunisie : environ 10 mille personnes au cours du premier trimestre 2020, par rapport au quatrième trimestre de l'année 2019, passant de 623.9 mille à 634.8 mille chômeurs. Le taux de chômage s'établit ainsi à 15.1% au cours du premier trimestre 2020, contre 14,9% au quatrième trimestre 2019.¹⁰

Cette exclusion sociale et cette marginalisation n'ont pas seulement des conséquences et des répercussions sur les quartiers préurbains, mais leurs effets s'étendent dans toute la société en touchant différents secteurs.

2) Les effets de la marginalisation, notamment la violence

Généralement, la marginalisation décrit une situation d'éloignement du centre en direction de la marge. Dans notre contexte, c'est une forme d'abandon des institutions de l'Etat et de l'expulsion d'un groupe de personne du centre du développement économique et sociale de la ville. Une désocialisation qui conduit à des conséquences incontestables sur le comportement des habitants des zones préurbaines, qui est souvent considéré comme étant un comportement violent et agressif qu'on trouve dans la rue, à l'école, dans les moyens de transport, dans les stades ou ailleurs.

La propagation de la violence est un sujet de plus en plus inquiétant, d'autant plus que les instituti-

5 Loi organique n° 2017-58 du 11 août 2017, relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

6 Loi n°50 du 23 octobre 2018, relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

7 Dans ce cadre, il faut être mentionné les dysfonctionnements de l'appareil de sécurité intérieure et sa difficulté de faire face aux violences qui se multiplient (attentats de Tunis et de Sousse, en mars et juin 2015, et les attaques fréquentes contre la police, la garde nationale et l'armée et qui démontrent la percée significative des groupes islamistes radicaux) et qui restent lié aux difficultés de faire face à cette menace et à développer une politique publique de sécurité : Adnen, Yassine, « Etude sur la sécurité urbaine dans la médina de Tunis », 2018, p. 13.

8 Drissi, « Tunisie : surmonter les obstacles à l'intégration des jeunes », 2014, p. 23.

9 Idem, p. 15.

10 INS, « Tunisie : Augmentation du taux de chômage au 1er trimestre 2020 », 2020.

ons et les administrations publiques de ces quartiers (la municipalité, la police, les administrations locales...) restent hésitantes et incapables de cerner ses raisons profondes ou de les juguler à la source. C'est ainsi que la violence devient un phénomène sociétal qui prend de plus en plus d'ampleur. Il est à mentionné que la violence, avec ces différentes formes (physique ou verbale, est un phénomène qui s'est amplifié avec l'abandon scolaire des enfants et des jeunes de moins de 18 ans, et par conséquent une augmentation de la criminalité et des enfants avec des troubles psychologiques interminables.

2.1 Une recrudescence de la violence urbaine

Selon une étude de l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques (ITES), la violence en Tunisie a augmenté de manière remarquable, notamment après le 14 janvier 2011.¹¹ La crise politique qu'a connue le pays n'a fait qu'amplifier le phénomène et l'aggraver, avec l'absence des institutions de l'Etat et les troubles sécuritaires dans tout le pays. D'ailleurs, il ne se passe pas un jour, sans que les médias et les réseaux sociaux ne rapportent des violences, notamment des crimes qui ont gagné en atrocité et en sauvagerie. Les attentats terroristes au musée du Bardo à Tunis et l'attaque de l'hôtel à Sousse en 2015 servent d'exemples. Selon l'ITES, le nombre de plaintes relatives aux affaires de violence et crimes associés, a atteint plus de 600 milles de 2011 à 2016, contre 180 milles, entre 2006 et 2010.¹²

Une autre manifestation de la recrudescence du crime et de la violence est le nombre de meurtres qui a également connu une croissance inquiétante. En effet, les affaires liées aux meurtres sont passées de 1000 affaires, en 2010, à 1700 en 2017. En effet, durant les dix dernières années, 66% des personnes impliquées dans des affaires de violence n'ont pas dépassé le niveau secondaire et 95% entre eux ont plus de 18 ans, alors sont des adultes.¹³

La recrudescence de la violence ressort clairement du niveau des plaintes. Le nombre des procès relatifs à la violence au milieu urbain est de 110 mille procès, contre 70 mille uniquement, dans les milieux ruraux, de 2006 à 2010. Cependant, après 2011, les choses ont pris de l'ampleur, passant en 2017 à 135 mille procès, dans les milieux urbains, et 80 mille en milieu rural.¹⁴

L'autre caractéristique qui s'ajoute à l'aggravation de ce phénomène, concerne sa propagation rapide sur tout le territoire tunisien, et là où elle est le plus accentuée est dans les milieux urbains. L'étude de l'ITES explique cette donnée par « la densité de la population dans certains quartiers de la Capitale, dont Douar Hicher, Cité Ettadhamen, El Kram, Sidi Hassine-Sejoumi, ainsi que l'abandon scolaire, la précarité et l'absence d'encadrement de la famille et de l'école ».¹⁵

Il existe un débat profond sur les raisons et l'origine de la violence. Pour certains observateurs, le phénomène de la violence en milieu urbain ne cesse de s'amplifier, surtout dans les quartiers marginalisés qui souffrent de l'exclusion du développement économique et institutionnel. Cette exclusion et cette marginalisation peuvent être considérées comme un facteur de rupture des liens sociaux ; elles entretiennent des liens étroits avec la pauvreté, le chômage et l'indigence.

Pour d'autres observateurs, ce phénomène de la violence urbaine est le résultat d'une crise de morale et des valeurs sociétales auxquelles la société doit faire face aujourd'hui. Cette violence ne se réfère pas à une catégorie sociale particulière. Elle confond tout genre, tout âge et tous les secteurs. On remarque un accroissement de ce comportement de violence, que ce soit physique ou bien verbal, psychologique et même, la nouvelle tendance, sur les réseaux sociaux. Une violence qui touche toutes les régions de la Tunisie, dans tous les secteurs, notamment dans les lieux publics, les administrations, et nous parlons même de la violence des citoyens envers les institutions de l'Etat (le cas de la municipalité de Raoued et des actes de violence commis par les citoyens envers la municipalité et le maire de Raoued en personne¹⁶).

Cette forme de violence urbaine devient une responsabilité commune de l'Etat et des citoyens, et pour faire face, un besoin urgent de développement local s'impose. Aujourd'hui ce phénomène s'est aggravé et a touché toutes les catégories de la société et même les enfants, notamment dans le milieu scolaire.

11 Réalités, « Violence en milieu urbain : la cote d'alerte », 2017.

12 Ibid.

13 Ibid.

14 Ben Zineb, « L'horreur de la violence urbaine, une réalité qui dépasse la légende », 2017.

15 Réalités, « Violence en milieu urbain : la cote d'alerte », 2017.

16 C'est dans le cadre de la préparation de l'implantation d'un projet de lutte contre la violence dans le milieu urbain, précisément à la municipalité de Raoued. D'après le maire de Raoued, suite au refus de satisfaire les demandes des habitants pour l'obtention d'un permis de construire, étant donné qu'ils ont fait des constructions dans l'illégalité, afin de poursuivre certaines procédures administratives relatives aux demandes pour avoir accès à l'électricité et à l'eau potable. Le type de violence le plus apparent est celui que les citoyens exercent envers la municipalité, notamment envers le maire, ainsi des actes de violence et de destruction des matériels de la municipalité (camions, outils de travail de chantier...) : Tn24.tn, « Roued – Un projet pilote pour la lutte contre la violence », 2020.

2.2 L'école : nouveau foyer de violence

Pour ce qui est de la violence dans le milieu scolaire et plus particulièrement dans les établissements d'enseignement de base et les lycées, entre 2012 et 2015, 67.412 cas ont été rapportés. En 2017, 26.996 cas de violence physique ont été enregistrés contre 7.287 cas de violences verbales. L'ITES précise que les violences dans les milieux scolaires sont plus importantes dans les villes et constituent donc un phénomène urbain par excellence. Le Grand-Tunis enregistre les taux les plus élevés, suivi par Sousse et Sfax.¹⁷

Les violences scolaires peuvent être expliquées, selon l'ITES, par la régression du rôle d'encadrement de la famille, l'éclatement familial et une situation économique difficile qui crée une frustration chez les jeunes. Ces violences ont aussi des raisons sociales notamment la marginalisation et l'exclusion dans certaines régions et certains quartiers urbains, la tolérance de la violence émanant de l'autorité, paternelle en particulier, qui crée un schéma que l'enfant pourrait ensuite reproduire, la vision sociale traditionnelle qui consiste à ne valoriser que les enfants qui réussissent à l'école et à dénigrer ceux qui échouent et l'absence de politiques visant à organiser le temps libre des enfants et à leur proposer des activités de loisirs alternatives.

Malheureusement, l'école de nos jours est infestée par ce phénomène de violence. En effet, 14% des cas de violence sont enregistrés dans les établissements scolaires. Le Grand-Tunis est considéré comme la zone «la plus violente ». Suivie par la ville de Sousse (11%) et Sfax (10%). Les 3/4 des élèves sont, selon l'étude, des redoublants dont les deux tiers ont de très faibles moyennes au cours de l'année.¹⁸ Les agissements, qu'ils soient verbaux ou physiques, émanent en premier lieu des élèves, et ils gagnent aussi les enseignants et enfin le corps éducatif (surveillent, directeurs etc.).

Il est important de mentionner que le comportement des enfants est le reflet du comportement des parents. C'est-à-dire que si l'enfant est en train de vivre dans un milieu violent, son comportement sera aussi violent à l'école avec ses collègues, ses professeurs et le corps enseignant. Et puisque la violence ne fait que procréer plus de violence, alors la violence dépassera le milieu scolaire vers la rue. C'est pour ces raisons qu'il faut établir une stratégie de prévention de la violence en milieu scolaire afin de contrôler et de mi-

nimiser les dégâts.

On peut résumer les facteurs qui incitent à la violence en quatre facteurs :

- 1) D'abord des facteurs relatifs à la société, notamment la défaillance de l'encadrement familial, due principalement à la faiblesse intellectuelle et culturelle des parents, incapables de surveiller leurs enfants. Mais, aussi, la pauvreté et le sentiment d'exclusion sociale ;
- 2) Ensuite il y a les facteurs associés à la famille, qui n'a plus autant de temps à consacrer à l'éducation de ses enfants, et encore moins pour leur contrôle et le suivi de leurs agissements auxquels il faut ajouter la quasi-absence d'activités culturelles, sportives et de loisirs ;
- 3) Des facteurs relatifs à l'école, notamment la perte de crédibilité dans son rôle en tant qu'établissement d'éducation, avec notamment, «la généralisation des cours particuliers, les difficultés de communication, le climat de l'école qui peut contribuer à augmenter les troubles de comportement des élèves, l'absence d'activités de loisirs et de divertissement »¹⁹ ;
- 4) A ces facteurs, s'ajoutent la toxicomanie, le vandalisme, la dégradation des biens publics ou la fraude aux examens.

Un espace urbain est un lieu d'intégration sociale par excellence. Il regroupe un capital humain dont la valorisation est le critère de réussite de toute politique sociale et urbaine. En effet, une maîtrise urbaine durable doit promouvoir une cohésion sociale efficace fondée sur l'égalité des chances, l'élimination de toute forme d'exclusion et de marginalisation, la consécration des valeurs de solidarité et d'entraide entre les différentes catégories sociales, régions et générations²⁰.

Malheureusement, après 10 ans de la révolution, la vie dans ces espaces urbains marginalisés va de mal en pis. En effet, le pays continue à souffrir d'une crise économique interminable, des services publics défaillants, d'un taux de chômage toujours en hausse, d'une baisse du pouvoir d'achat, de l'abandon scolaire des enfants et des jeunes, couronné par une crise sanitaire irrépressible. Avec la réunion de toutes ces conditions, il est évident qu'on allait se retrouver un jour face à une « explosion sociale ». Cette explosion s'est

17 Gharbi, « Etablissements scolaires : La violence s'installe », 2020.
18 Ibid.

19 Réalités, « Violence en milieu urbain : la cote d'alerte », 2017.
20 Abbes Belghith, « La maîtrise urbaine », 2017.

manifestée avec des actes violents et des manifestations, où les jeunes sont en première ligne, dans différentes villes du pays²¹.

III. CONCLUSION

Depuis 10 ans, et avec l'aggravation de la situation socio-économique du pays, la marginalisation urbaine est de plus en plus apparente dans les grandes villes de la Tunisie. Prenant l'exemple de la capitale, pas loin du centre-ville de Tunis, on trouve plusieurs quartiers populaires, tel que : la médina de Tunis, Saida Manoubia, Cité eltadhamon, Cité Hlel, Sidi Houcine-Essijoumi, Raoued, etc., dont les habitants souffrent à la fois de la densité, le manque d'infrastructures, l'invisibilité sociale et urbaine, ainsi que l'abandon scolaire, la précarité et l'absence de l'encadrement de la famille et de l'école. Pour les institutions de l'Etat, ces quartiers reflètent l'image de la pauvreté, les risques, drogues, violences, prostitution, vols, saleté, et qu'ils sont parfois inaccessibles.

A cette marginalisation s'ajoute la montée remarquable du phénomène de la violence urbaine, devenu alarmant au niveau des institutions éducatives. Cette violence, souvent cantonnée à l'agression physique, peut aussi être verbale. Elle est vécue par les citoyens dans leur vie de tous les jours jusqu'à devenir une norme, une habitude.

Qu'il s'agisse des conducteurs ou encore des piétonnes, des élèves, des enseignants, des employés, des patrons, les agressions verbales et physiques font partie du quotidien des Tunisiens et ont tendance à devenir banales – une banalisation et une ignorance contre la quelles il faudra lutter tout autant que le phénomène lui-même.

IV. RECOMMANDATIONS

La violence urbaine a envahi presque tous les secteurs en Tunisie. Les observateurs n'ont cessé de constater la propagation du phénomène au sein des activités sportives, des écoles, des lycées, des universités, des mouvements sociaux et politiques ainsi que des foyers et dans les quartiers populaires ou branchés. Il est important de signaler que la violence a atteint un degré tel qu'il devient impossible de considérer

le phénomène comme exagéré par les médias mais de l'appréhender comme une réalité sociale qui nécessite l'intervention de toutes les parties concernées, au sein de l'Etat et de la société afin d'expliquer, de comprendre ce fléau et de trouver les solutions pour en venir à bout.

Une démarche à la fois participative, préventive et inclusive est indispensable pour faire face à cette marginalisation urbaine et par la suite à la violence qui y engendre. C'est ainsi qu'on présente certaines recommandations au profit des autorités locales et les institutions de l'Etat :

- Les autorités locales, en collaboration avec les associations locales peuvent organiser un dialogue social avec toutes les parties concernées afin d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre la violence et de consacrer la prévention à travers le développement de la scène culturelle impliquant les maisons de culture les théâtres et les cinémas.
- Les autorités sécuritaires et locales peuvent veiller au respect et à l'application de la loi, à l'activation du rôle essentiel du Ministère de l'éducation et du ministère de l'enseignement supérieur, à équiper les espaces publics avec des technologies de contrôle à l'instar des caméras et à réhabiliter l'enseignant en tant que modèle de conduite.
- Un système serait créé qui met en œuvre les principes de la cohésion sociale : une égalité des chances et des conditions entre les individus, l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, sociale et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société ; autrement dit permettre au citoyen de s'exprimer dans la dignité et dans le respect afin qu'il soit un facteur de changement positif dans sa société.
- Les capacités des jeunes des quartiers marginalisés seraient valorisées à travers des formations professionnelles adaptées à leur capacité et aux nouvelles exigences du marché de travail. C'est à travers l'engagement de la société civile en collaboration avec le bureau d'emploi du quartier, d'organiser des ateliers de rencontre avec les jeunes des quartiers, d'encouragement des initiatives d'entrepreneuriat (renforcement de capacité, formation en leadership...) et de storytelling avec d'autres jeunes entrepreneurs.
- L'infrastructure serait améliorée afin de faciliter l'accès aux moyens du divertissements,

21 Letissier, « En Tunisie, les jeunes s'enflamment face au chômage et bravent le couvre-feu », 2021.

tel que la création des clubs dans les maisons de jeunes, l'aménagement d'un espace vert pour les enfants que pour les adultes, la création d'une radio animée par les jeunes du quartier²², l'installation d'un espace sportif et culturel, l'équipement d'une salle de cinéma et d'un théâtre...

- Les programmes académiques de l'enseignement pour les écoles, les lycées et les universités seraient révisés et réformés, pour y intégrer des matières obligatoires relatives aux droits de l'homme, au civisme et à la citoyenneté, en l'adaptant avec les besoins des élèves à tous niveaux et surtout qui s'adapte au développement technologique modernes.
- Les établissements éducatifs doivent prendre conscience de l'importance d'un encadrement psychologique et d'un suivi par des spécialistes pour les élèves et les étudiants dans les écoles, les lycées et les universités, notamment ceux qui sont victimes de violences. Ce qui implique de renforcer le recrutement des spécialistes en psychologie, d'augmenter les excursions et autres loisirs et de réétudier le calendrier scolaire pour laisser du temps aux activités culturelles et sportives.
- Il est important que les autorités locales prennent l'initiative pour introduire de nouvelles pratiques et valeurs sociales, à travers l'accompagnement de l'engagement des jeunes dans la vie sociale et dans la prise de décisions importantes, dans le contexte d'une approche participative, afin de participer au développement de leur quartier (faire partie active du conseil municipal, devenir membre actif au sein des associations locales...).
- La prise d'initiative par les autorités locales pour l'engagement d'un dialogue avec les jeunes des quartiers marginalisés. Ce dialogue ouvre la voie à un échange et une interaction entre les jeunes et les autorités sécuritaires des quartiers préurbains. La société civile peut jouer le rôle d'un médiateur ou facilitateur dans cet échange, qui permettra aux autorités de mieux comprendre les jeunes et leurs problèmes et donnera l'occasion aux jeunes de s'exprimer sans avoir peur ni crainte.
- Le renforcement de l'autonomie et des pouvoirs des municipalités dans la prévention de la violence urbaine avec les nouvelles formes de la loi relative aux collectivités pu-

bliques locales de 2018. La décentralisation constitue un atout pour la prévention de la violence urbaine au niveau local. La municipalité peut ainsi accompagner l'Etat pour définir et concevoir des programmes de prévention de la violence et prendre sa part dans la mise en œuvre, même si sa compétence est avant tout civile et non sécuritaire. Elle peut travailler aussi en collaboration avec les autorités locales et la société civile locale afin de prévenir ce phénomène violent (dans le cadre d'une approche intersectorielle).

- La mise en œuvre d'un programme de prévention de la violence urbaine constitue une solution durable pour lutter contre la montée de l'insécurité en Tunisie. Un programme qui nécessite une coopération entre l'Etat et les autorités locales. A cela, il est à mentionner les initiatives des associations locales et des organisations internationales dans la lutte contre la violence urbaine. (Dignity, Dream City, L'Art Rue...).

RÉFÉRENCES

Abbes Belghith, Aya, « La maîtrise urbaine », thèse de doctorat en vue de l'obtention du Doctorat de l'Université de Toulouse, Délivré par l'Université Toulouse Capitole, 2017.

Adnen, Ghali, Yassine, Turki, « Etude sur la sécurité urbaine dans la médina de Tunis », DIGNITY Publication Series on Torture and Organised Violence, N°22, 2018.

Belhedi, Amor, « Le système urbain tunisien. Analyse hiérarchique démo-fonctionnelle sur la base de la loi Rang-taille », *Cybergeo : European Journal of Geography*, N° 258, 2004.

Ben Zineb, Myriam, « L'horreur de la violence urbaine, une réalité qui dépasse la légende ! », publié le 14/11/2017, <https://www.businessnews.com.tn/lhorreur-de-la-violence-urbaine-une-realite-qui-depasse-la-legende,519,76045,3>

Bounouh, Abdelala « Lutte contre la pauvreté et l'exclusion urbaine à travers l'exemple de la Tunisie », *Insaniyat*, N° 37, 2007, <https://journals.openedition.org/insaniyat/4158#bodyftn3>.

Drissi, Malika, « Tunisie: surmonter les obstacles à l'intégration des jeunes », La Banque Mondiale, 2014, <https://www.banquemondiale.org/fr/country/tunisia/publication/tunisia-breaking-the-barriers-to-youth-inclusion>

22 Exemple du TV/Radio WEB Ettadhamen - نماذج مثلاً الباو وي دار -

Gharbi, Chokri, « Etablissements scolaires : La violence s'installe », Publié sur 30/01/2020, <https://lapresse.tn/46353/etablissements-scolaires-la-violence-sinstalle/#:~:text=Le%20taux%20d'agressions%20perp%C3%A9tr%C3%A9es,ce-lui%20de%20Sfax%20avec%2010%25>

Legros, Olivier, « Le gouvernement des quartiers populaires. Production de l'espace et régulation politique dans les quartiers non réglementaires de Dakar (Sénégal) et de Tunis (Tunisie) », Géographie. Université François Rabelais - Tours, 2003, p10. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00129096/PDF/Microsoft_Word_-_LEGROS_Olivier_THESE.pdf

Letissier, Magalie, « En Tunisie, les jeunes s'enflamment face au chômage et bravent le couvre-feu », Ouest-France, Publié le 21/01/2021, <https://www.ouest-france.fr/monde/tunisie/en-tunisie-les-jeunes-s-enflamment-face-au-chomage-et-bravent-le-couvre-feu-7125694>

Institut National des Statistiques (INS) : « Tunisie : Augmentation du taux de chômage au 1er trimestre 2020 », publié le 31/05/2020, <https://www.aa.com.tr/fr/%C3%A9conomie/tunisie-augmentation-du-taux-de-ch%C3%B4mage-au-1er-trimestre-2020-/1859896#>

Réalités online, « Violence en milieu urbain : la cote d'alerte », Publié le 16 décembre 2017, <https://www.realites.com.tn/2017/12/violence-milieu-urbain-cote-dalerte/>

Tn24.tn, « Roued – un projet pilote pour la lutte contre la violence », <https://tn24.tn/fr/article/roued-un-projet-pilote-pour-la-lutte-contre-la-violence-115219>.

AUTEUR ET CONTACT

Haïfa Bencheikha
Master en Droit Public de l'Université de Carthage
Spécialiste en Genre, Jeunesse et Inclusion Sociale
e-Mail : haifabenchiekha@yahoo.fr